

Débat n° 6

Exposé de Gérard RINGON (1)

RESUME DE QUELQUES CONSIDERATIONS SUR
LE RAPPORT VILLE-CAMPAGNE EN POLYNESIE FRAN.

CAISE.

(Point de vue d'un sociologue)

Résumons brièvement la situation actuelle de la Polynésie Française, situation qui à beaucoup d'égards peut sembler très différente de celle des pays africains dont il a surtout été question au cours des divers exposés. En 1960 les bases de l'économie étaient essentiellement dans l'exportation de produits primaires, d'une part agricoles (coprah, vanille, café) d'autre part miniers (phosphates de Makatea); en 1960 sur un total d'exportation de 1332 millions C.F.P., le coprah représentait 397 millions, la vanille 186, le café 10, et les phosphates 448, le reste étant constitué par l'exportation de nacre et les recettes touristiques. Malgré cette prééminence de l'agriculture, celle-ci connaissait de graves problèmes : d'abord la détérioration des cours mondiaux des produits exportés; mais à cela s'ajoutaient aussi des problèmes internes ; vieillissement des plantations non régénérées, maladies diverses affectant ces plantations (2). Un programme de relance par la régénération des plantations existantes et l'introduction de nouvelles (cacao, poivres) devait être mis sur pied ; était-il, comme certains le pensaient, utopique ? On n'est guère en mesure de le dire dans la mesure où entre temps intervient la création en 1962 du C.E.P. (Centre d'Expérimentation du Pacifique) qui va désormais polariser sur lui la majeure partie des activités du Territoire et ainsi masquer les anciennes tendances de l'agriculture à une dégradation.

(1) notes de l'orateur.

(2) soulignons aussi en passant l'acuité des problèmes fonciers; voir à ce sujet les études de François Ravault dans Tahiti et Moorea, Travaux et documents de l'ORSTOM, n° 4. Dans ce même ouvrage aussi voir l'étude détaillée de l'économie tahitienne par Claude Robineau.

Les effets du C.E.P. dans ce petit territoire de 4000 kilomètres-carrés (plus de cent îles) et ne comprenant guère plus de 100 000 habitants, sont multiples: dès 1963 s'ouvrent de grands chantiers pour la construction et la mise en place de l'importante infrastructure que nécessite le fonctionnement du Centre nucléaire, les uns à Tahiti, les autres sur les atolls des Tuamotu où doivent avoir lieu les tests nucléaires. Un premier appel de main-d'oeuvre (1) se fait sentir et il touche en premier les ruraux qui sont sous-employés et dont les revenus ont tendance à décroître. Des bureaux d'embauche sont créés dans les îles et des contrats d'une durée déterminée signés avec des travailleurs, qui partent seuls sur les chantiers des Tuamotu; une fois le contrat terminé, ils reviennent chez eux avec en poche une somme d'argent souvent affectée d'avance à une dépense précise; ils ne semblent s'intégrer directement au monde du salariat; parfois c'est collectivement qu'ils partent sous la conduite du pasteur, du tavana (chef de district) ou d'un autre notable. Ces migrations peuvent rappeler celles qui se produisaient auparavant en direction de l'île de Makatea (phosphates d'Océanie) et qui étaient parfois suivies d'un retour au village d'origine.

Mais dans le même temps s'amorcent ou plutôt s'amplifient les migrations vers le milieu urbain, migrations qui ne mettent plus en cause seulement le travailleur adulte mais toute la famille. En effet l'impact du C.E.P. ne se limite pas, il concerne de nombreuses activités : développement de la construction (modernisation des services publics, construction de logements pour les métropolitains qui arrivent à Tahiti, etc...), développement des services publics et privés (commerce).

Entre 1962 et 1967, les îles du Vent (Tahiti essentiellement) connaissent un accroissement de population et ceci au détriment des autres archipels.

	1962	1967	
Iles du Vent	61,2 %	67,3 %	(de la population totale de la P.F.)
Iles sous le vent	19,2 %	15,7 %	"
Tuamotu-Gambier	8,3 %	6,7 %	"
Australes	5,2 %	5,1 %	"
Marquises	5,7 %	5,2 %	"

(D'après Recensement INSEE 1962 et dénombrement administratif local 1967).

(1) Il faudrait dire qu'un premier appel de main-d'oeuvre s'était déjà fait sentir à partir du milieu urbain lors de la mise en chantier en 1958 de la piste d'aviation à Faaa; les migrations qu'il avait favorisé se seraient-elles amplifiées ou ralenties par la suite, là encore on ne peut guère le savoir dans la mesure où le C.E.P. intervient entretemps et confirme le mouvement.

Mais à Tahiti même, la répartition ne se fait pas unitairement et ce sont les communes urbaines ou plutôt en voie d'urbanisation, et les districts qui leur sont périphériques qui connaissent un accroissement considérable :

	1962	1967	
Papeete	27 786	37 486	+ 35 %
Pirae	4 202	8 429	+100 %
Faaa	3 700	6 800	+ 84 %
Arue	2 000	3 800	+ 90 %
Punaauia	2 400	3 500	+ 46 %

(mêmes sources)

Ce mouvement semble avoir continué sa progression depuis 1967 : d'après le dernier recensement, fait en février 1971, la commune de Faaa, par exemple, comprend maintenant 11 000 habitants.

Le rapport ville-campagne en Polynésie semble donc axé sur cette domination écrasante de la ville qui se manifeste par ce "pompage" des hommes; le salariat semble avoir pris une place prépondérante même dans les archipels les plus éloignés; une enquête de budgets familiaux faite en 1967 par la SEDES montre que même dans un archipel comme les Marquises, le plus éloigné et le plus mal desservi par les communications, 40 % des revenus de la population constituant l'échantillon de cet archipel étaient d'origine salariale. Ceci se fait surtout par le biais des services publics (tels les T.P.). On voit mal ce qui pourrait contrebalancer actuellement cette domination de la ville ; l'agriculture de produits maraîchers ne peut guère concerner que les îles proches, telle que Moorea, dans la mesure où n'existe aucune liaison régulière permettant d'acheminer les produits vers son lieu de distribution, Papeete et la zone urbaine. Ce ne sont pas non plus les tentatives de création de centres touristiques dans des archipels tels que les Îles sous le Vent qui renversera le rapport dominant actuel : en effet là apparaît une autre forme de domination plus subtile mais qui a toujours sa source dans la ville ou ailleurs (les USA ou la France) : la domination par les capitaux investis, et les quelques emplois qui seront créés dans ces îles sont une maigre compensation à une domination autrement plus puissante.

Pour conclure ces quelques réflexions trop hâtives et où le fil de la démonstration n'est peut-être pas toujours très clair, je pense que le rapport ville-campagne nous renvoie à un autre rapport, le rapport, colonial, dont la création récente du C.E.P. n'est qu'un avatar, sans doute grave, mais que l'on ne

peut guère considérer en lui-même. Le rapport déséquilibré, tel qu'il se manifeste actuellement, remonte au début du dix-neuvième siècle, depuis que les missionnaires anglais sont arrivés pour imposer la nouvelle religion et ont intrigué dans le jeu politique local pour s'implanter; en instaurant le protectorat en 1842, les Français n'ont fait que reprendre le flambeau d'un ethnocide déjà bien avancé. Actuellement encore on perçoit au niveau des comportements, des stratégies individuelles, une contradiction entre le refus de la société colonisatrice et en même temps l'obligation de s'y intégrer de se plier à ses règles pour s'y pronouvoir. Quand fut prise en France, par le général De Gaulle, la décision de créer le Centre d'Expérimentation du Pacifique, des objections s'élevèrent à Tahiti; on n'en tint nullement compte, la politique militaire et la stratégie internationale française étant sans doute plus impérieuses.

Dans cette conclusion elle aussi trop brève il ne s'agissait pas d'escamoter le problème posé, le rapport ville-campagne, mais d'en montrer une dimension essentielle, celle des rapports politiques; bien entendu ceci ne doit nullement nous empêcher de voir les choses au niveau concret.

DISCUSSION

- M. MARGUERAT - Y a-t-il dans les causes de l'exode rural des raisons liées à la structure sociale des campagnes, comme, par exemple, une oppression des jeunes par les vieux ?
- M. RINGON - Non, l'exode rural paraît bien plus motivé par l'attraction de la ville et de ses modes de vie qu'aux pressions "répulsives" de la campagne.
- M. FRANQUEVILLE - Pouvez-vous nous préciser vos méthodes d'enquête ?
- M. RINGON - Il s'est agi d'enquêtes directes, avec un questionnaire passé par moi-même. La zone enquêtée avait été au départ limitée à un quartier de la banlieue de Papeete renfermant beaucoup de migrants.

O.R.S.T.O.M.
24, rue Bayard
Paris VIIIe

Section de
Géographie

COLLOQUE SUR LES
RELATIONS VILLES-CAMPAGNES
DANS LES PAYS SOUS-DEVELOPPES

-:-:-:-

21-22 septembre 1971

-:-:-:-